L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureaux, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI MATIN, 8 AOUT.

FEUILLETON

LE CHATEAU DE LA ROCHAUBERT.

(Suite)

Pourtant, lorsque je me retrouvai dans ma chambre, seul en face de ma situation, je fus repris de mes craintes et de mon anxiété. Comment dévoiler tant d'hypocrisie et de mensonges sans déclarer que j'étais à Tiffauges? Comment prouver qu'Antonio n'a pu tremper dans cet odieux guet-à-pens, sans faire connaître qui je suis? Mais alors c'est revenir aux énonciations de la lettre, c'est donner raison aux rapports de ces dramaturges, c'est tourner dans le même cercle pour retomber au point d'où je veux fuir. Et elle, me croira-t-elle? me pardonnera-t-elle jamais? Ah! je te le jure, cette position est atroce. As-tu rêvé quelquefois que tu étais poursuivi par une bête féroce? une maison se présente, on s'y réfugie, la porte s'ouvre, mais ne se referme pas; on veut crier, la voix vous manque; on veut courir, les jambes vous font défaut; on veut se retourner, la bête est devant vous, et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'excès de l'embarras amène la crise et que la violence du songe détermine le réveil.

C'est ce que j'espère pour moi, mon ami. Dieu m'inspirera, je compte sur lui, car je souffre de l'esprit aussi bien que du corps. Je connais mes adversaires, je pourrais les nommer dans l'ombre, ils ne sauraient toujours m'atteindre sans que je puisse me défendre, et ils m'ont fait la place telle, qu'il faut que je brise tout obstacle pour en sortir à tout prix.

28 juillet.

Louis! Louis! elle m'aime! Tu l'avais peut-être pressenti, toi qui n'avais rien à craindre. Mais moi! moi, je serais mort, si le ciel en descendant en nous pouvait nous faire mourir. J'ai goûté en un instant plus de joie que n'en peut contenir une existence humaine. Je ne sais comment je vis, ce n'est plus moi qui vis, c'est le bonheur qui vit en moi. Mon cœur déborde, une lumière divine me pénètre et m'enivre, tout est changé, tout a pris autour de moi une âme qui sent et qui aime, un cœur qui bat et palpite de concert avec le mien. La terre n'est plus là, ce n'est plus la terre qui me porte, mon ami, j'ai des ailes, mes yeux sont pleins de sourires et de larmes, et, comme Chérubin, je voudrais pouvoir dire ce que je sens aux fleurs, aux vents, aux nuages et aux oiseaux du ciel.

Mais comment ai-je pu mériter une félicité si grande? Comment est-ce que je l'aime? Quand ai-je commencé à l'aimer, ou plutôt ne l'ai-je pas aimée toujours? N'était-elle pas le mystérieux objet des secrètes aspirations de mon être, et cet amour, le plus pur et le plus violent que la créature puisse inspirer, cet amour n'en portais-je pas le germe en mon sein avant de la connaître?

Mais laisse-moi me recueillir, laisse-moi te tout raconter, de peur que cette joie ne m'échappe, et pendant qu'elle est si vive et si brûlante encore.

En quittant mon entretien avec toi l'autre nuit, je me jetai sur mon lit, mais il me fut impossible de fermer l'œil et de trouver le sommeil. Mille fantômes douloureux ou irritants m'assiégeaient, et ce souvenir de la déclaration de Paule à M. Desforest au pied du donjon me donnait la fièvre. J'avais d'ailleurs arrêté un plan dans ma tête, et il m'importait de le mettre au plus vite à exécution.

Je me relevai donc, je revêtis de nouveau mon costume de Tiffauges et, me glissant hors du château, je pris, en suivant mes soupçons, le chemin de Mortagne.

Trois quarts d'heure après j'arrivais devant la maison habitée par M. Hugues. J'allais frapper à la porte et le faire demander, lorsque je l'aperçus qui venait de mon côté. Sa démarche accusait l'ivresse et la fatigue, il frappait lourdement, en battant du fer de sa canne le pavé de la rue. A la vue de mon costume, il recula brusquement en arrière, je profitai de ce mouvement de surprise:

—Monsieur, dis-je en déguisant ma voix, vous me connaissez peut-être, car on vous soupçonne d'avoir figuré aujourd'hui même à Tiffauges dans un fait qui intéresse la justice.

Il voulut se récrier.

—Ah! prenez garde, repris-je aussitôt, moi maintenant, je vous reconnais, c'est vous qui m'avez blessé, quand j'ai arraché de vos bras la jeune femme qui luttait contre vous.

—Tais-toi, mais tais-toi donc, malheureux!

—Non pas, je suis pauvre, et j'ai besoin de mes bras pour travailler. On assure que vous n'êtes pas riche, mais vous avez un ami qui peut vous tirer de là; donnez-moi un mot écrit pour obtenir une indemnité de sa part, cela ne vous compromettra pas, et mon silence est à ce prix.

Il me regardait d'un air effaré, cherchant sans doute à retrouver mes traits.

—N'attendez pas, lui dis-je, qu'il fasse jour chez le magistrat, montez chez vous, je vous attends ici, dans dix minutes, avec votre réponse.

Je l'entendis jurer entre ses dents contre M. Anthime, puis il rentra, et, quelques instants plus tard, nanti de son billet, je le quittai en l'assurant qu'il pouvait être tranquille, mais je doute malgré tout qu'il ait bien reposé.

A la lumière d'un réverbère, j'examinai l'écriture, c'était bien celle des lettres anonymes; quant au reste, le succès dépassait mon attente. M. Hugues, dans l'imprévoyance de sa situation, reprochait violemment à son ami de lui avoir fait jouer un rôle périlleux, et le sommait de le tirer au plus vite de cette galère où il l'a vait poussé.

Je pris aussitôt le chemin de la Colombière. M. Desforets était couché. J'ordonnai à un domestique de lui aller faire savoir qu'un homme était en bas, qui l'attendait; un homme qui avait trouvé la voie de la jeune dame à Tiffauges.

Au bout de cinq minutes il arrivait à moi tout empressé.

—Vous avez ce voile? me demanda-t-il d'un ton d'autorité.

—Oui, mais non pas sur moi, vous l'aurez demain à pareille heure, si vous le désirez, mais rien pour rien, Monsieur. Ce qui a commencé là-bas peut finir devant un tribunal; or, je me trouvais là, vous ne l'ignorez pas, donnez-moi un simple mot attestant que, le premier, j'ai couru au secours de la victime. Ce nantissement me mettra à l'abri, et cette preuve, après tout, vaut à peine celle du voile.

Il restait immobile et en proie à une grande perplexité.—Monsieur, continuai-je, ne voulant pas lui donner le temps de se remettre, c'est à prendre ou à laisser, veuillez me faire réponse, car je suis fort pressé.

Et comme il élevait la voix pour me dire que je n'avais qu'à repasser le lendemain avec le voile, et qu'il penserait d'ici-là à ce qu'il devrait faire:

—Monsieur, repris-je, je vous répète que je suis fort pressé, et il y a quelqu'un qui l'est plus encore. Si dans dix minutes je n'ai pas cette déclaration en deux lignes, que j'exige, avant six heures, M. Hugues sera arrêté, et peut-être ses complices, m'entendez-vous, Monsieur? c'est lui qui m'envoie vers vous.

Je le vis chanceler, s'appuyer contre le mur, et finalement disparaître, en maudissant l'ivrogne qui s'était laissé prendre.

Au bout de dix minutes à peine, il revint, un papier à la main.

—Votre nom? me dit-il, vous avez oublié de me le dire.

—Vous avez oublié de me le demander, répondis-je en m'emparant du document, mais qu'importe? Ce sera une valeur au porteur, et j'espère que je n'aurai pas besoin de m'en servir contre vous.

Et je le saluai en lui répétant que le lendemain le voile lui serait rendu.

Je regagnai la Rochaubert, stupéfait du rapide succès de ma campagne, je ne me dissimulais pas néanmoins que je le devais plus à la surprise des autres qu'à mon habileté propre, mais la manière en ce moment m'importait peu, le résultat était ce que je voulais.

Tout reposait encore au château. Après quelques heures d'un sommeil dont j'avais grand besoin, je passai le reste de la matinée à faire mes préparatifs en vue d'un prochain départ.

Monsieur Desforets parut au déjeuner avec sa mère. Celle-ci, caractère effacé depuis longtemps devant la supériorité de son fils, se condamnait à un rôle purement passif en tout cela, mais me faisait d'ailleurs l'effet de ne pousser que médiocrement au mariage. Peut-être comprenait-elle, ce qui me paraissait de plus en plus évident, que M. Anthime n'était engagé dans cette belle passion seulement par calcul, et qu'il y persistait uniquement par vanité.

Il parla peu durant cette visite, et ma cousine ne parla pas du tout. M. de la Rochaubert lui-même était sans enthousiasme pour l'héroïne de la veille.

Comme nous sortions de la salle à manger, M. Hugues arriva. Il y avait longtemps qu'il ne s'était montré au château, pas depuis l'histoire des dessins et ce qui suivit. Il venait inspecter la physionomie de la place, et, revenu de sa surprise et de son ivresse, se concerter avec son ami. Ils ne tardèrent pas à s'éloigner ensemble, et René m'apprit plus tard qu'ils étaient allés demander la Carabine au moulin et de là au cabaret. Ils paraissaient préoccupés; ils battaient la campagne à la recherche du mystérieux paysan.

M. de la Rochaubert se promenait de long en large dans le salon, lorsque, Mme Desforets partie, secondée par ma cousine, il continua de se livrer au même exercice, malgré l'entrée de M. de Merwen. Seulement, l'orage montait et le nuage, qui n'avait fait jusque là que gronder sourdement, commençait à laisser échapper des éclairs.

Ils frappèrent bientôt dru sur Antonio, ce fléau de la famille, cette peste que rien n'arrêtait. On eût dit seulement que mon oncle grossissait les mots à dessein, comme le poltron sa voix, pour se défendre de quelque influence des autres ou de quelque faiblesse à lui. C'était de retentissantes décharges, mais de celles que l'on fait en l'ayant pour effrayer l'ennemi et lui faire croire qu'il vous reste des balles lorsqu'on n'a que de la poudre. A preuve, il revenait de temps à autre sur ce désintéressement de son neveu, désintéressement qui apparaît après tout des qualités quelconques. Cela tirait droit sur M. de Merwen qui, lui aussi, avait des droits sur le moulin, mais ne les lâchait pas, du moins sans conditions, à ce que je pus voir. Il y avait là un attaché pour M. de la Rochaubert, laquelle je rejeta plus d'une fois en arrière, lorsque son indignation le laissait en avant. Il fallait entre deux courants, et il essayait vainement de tourner l'un pour dominer l'autre; il perdait pied à chaque instant, il perdait la tête et bientôt ce fut avec ma propre tirade qu'il fustigea Antonio.

—Etait-il donc nécessaire d'être malhonnête homme pour être artiste? Le culte de l'art, ainsi qu'on disait, excluait-il absolument le respect des choses les plus sacrées, de la religion, de la....—il allait dire de la propriété, mais il se retint,—de la famille! Ne voyait-on pas des gens de cette classe suivre le droit chemin, sans tomber dans la boue, sans chercher à y pousser les autres? Oui, continua-t-il en s'arrêtant devant moi, oui, Monsieur Christian, je le dis à votre louange, vous êtes digne de mon estime. Vous avez été mis ici à plus d'une épreuve, vous avez su rester noble, et je pardonnerais bien des choses, si mon neveu vous ressemblait.

Je n'en revenais pas, et vivement touché d'une concession si inattendue:

—Monsieur, lui dis-je, laissez-moi vous remercier d'une opinion si flatteuse sur mon compte, mais permettez-moi d'ajouter aussi qu'entre M. de Séréna et moi la distance est peut-être beaucoup moindre que vous ne pensez. Comme étranger, je n'ai point à interroger des secrets de famille, encore moins à interpréter vos sentiments de père. Mais le hasard m'a donné de connaître en partie les faits dont la pensée vous trouble, et si dans ces faits l'innocence de votre neveu est en cause, rassurez-vous, Monsieur, elle sera démontrée.

—Ah! bah!

—Un inconnu, un paysan, rencontré par moi dans la matinée, m'a dit avoir été témoin d'une scène qui se serait passée hier dans les ruines du château de Tiffauges. Ce serait lui qui aurait délivré Mlle de la Rochaubert, mais non pas d'une agression de M. de Séréna, et à l'appui de ce qu'il avance, il rapportera demain dans la soirée le voile de la victime resté entre ses mains.

Ma tante et M. de Merwen s'étaient levés pour se rapprocher de nous. Pour lui, demeurait tout interdit devant moi. Puis, promenant ses regards sur chacun de nous tour à tour:

—Comment! comment! Mais qu'est-ce que tout cela signifie?

—Dans l'intérêt de la vérité, repris-je, voulez-vous bien tous me promettre le silence jusqu'à l'instant fixé pour plus d'éclaircissements?

L'engagement fut pris sans peine, et je les quittai là-dessus pour n'être pas entraîné à en dire davantage. Demain a lieu dans la Sèvre la fameuse pêche aux flambeaux, qui sera suivie d'un souper au castel de Merwen. Le comte a invité tout le voisinage, et j'ai choisi cette petite fête pour mon dénouement.

Mais je suis loin d'avoir épuisé le récit de cette journée, j'arrive à des émotions bien autrement poignantes.

Comme je descendais le long de la pelouse, Paule par la même allée remontait vers le château.

—Monsieur Christian, me dit-elle en m'abordant d'un ton grave et triste, est-ce que vous êtes libre? Je voudrais bien causer un peu avec vous.

—Causons beaucoup, Mademoiselle, répondis-je gaîment, nul emploi de mon temps ne saurait être plus doux.

Elle me regarda d'un air sérieux, telle prenant cette réponse pour une banalité sans doute:

—Vous êtes bien aimable, dit-elle.

Nous fîmes quelques pas à côté l'un de l'autre, puis elle reprit:

—Quand vous retournerez à Paris, Monsieur, vous reverrez M. de Séréna. Vous vous rencontrerez là, et c'est mieux. Il s'est conduit récemment de manière à prouver qu'il n'a pas oublié toute la générosité de ma tante....Dites-lui que si j'ai gardé son cœur en quelque chose, si je froisse chez lui des illusions et des songes, il n'est pas en mon pouvoir de ne le point faire. Dites-lui.....

Elle s'arrêta, puis avec une vive émotion:

—Dites-lui que si, sans me connaître, on peut être par méprise ou légèreté, il a eu des torts envers moi, je lui pardonne. J'aurais voulu lui prouver mon intérêt de bonne cousine. Je prierai toujours pour lui. Si ma famille cherche à le rapprocher d'elle, qu'il réponde à ses avances, et qu'il vienne sans crainte: mon père est bon, il pardonnera peut-être, ma mère lui veut du bien, et M. le comte de Merwen lui est fort attaché, en souvenir de sa mère. Quant à moi, qu'il compte sur mes dispositions, toujours les mêmes, et aujourd'hui sur mon estime, et je l'espère, mon amitié. M. l'abbé Anselme l'attend. Il lui facilitera les premières démarches, il l'aime et, depuis tout; qu'il ait confiance en lui, sa charité peut tout comprendre, et sa douce piété sait consoler bien des peines....

Elle avait des larmes dans la voix, elle fit encore une pause, puis se remettant:

—Si ce que je souhaite se réalise, s'il rentre en possession de la partie de cette terre qu'il a droit de revendiquer, malgré tout, dites, lui aussi que je lui recommande mes pauvres René. Qu'il reste bon pour ces vieux serviteurs, et ajoute-t-elle avec effort, qu'il reste surtout fidèle à son ami.

—O mon Dieu, m'écriai-je, de plus en plus frappé de l'accent avec lequel elle me parlait, mais ce sont des adieux que vous me faites!

—Des adieux, dit-elle en souriant doucement, et levant vers le ciel un regard humide, oh! non.

Puis, comme si elle avait eu hâte de terminer cet entretien:

—Vous avez été bien aimable pour moi, vous, Monsieur, je voudrais pouvoir vous en remercier. L'argent de mon portrait, je l'ai donné aux pauvres, selon votre désir. Dieu vous en bénira. Vous m'avez demandé, un jour, une simple fleur en échange....La voici.

Et tirant de son sein la petite campanule bleue desséchée:

—Prenez-la, dit-elle en me la donnant.

Je fus un moment sans pouvoir parler, mon cœur se gonflait de larmes à m'étouffer.

—Mais c'est trop, balbutiai-je en regardant la fleur, et répétant, éperdu, ses paroles du bosquet.

Elle baissa la tête, ses joues s'empourprèrent, ce fut toute sa réponse.

—Adieu, dit-elle tout à coup en me quittant, soyez heureux, Monsieur, et si vous êtes quelquefois triste, pensez à moi et priez avec moi.

A continuer.

Marchandises sèches

W.m C. TOMPKINS. H. R. ALSBROOK.

Wm C. TOMPKINS & CO.,

ONT recommencé les affaires à leur ancien local, No 3 de la rue des Magasins, coin Canal, où l'on trouve un ASSORTIMENT COMPLET DE MARCHANDISES SECHES pour les marchands de la campagne et pour les planteurs. Leur stock est ENTIEREMENT NOUVEAU et sera tenu au complet par chaque arrivage. 1 juil—3m

Changement de domicile

MODES, ROBES ET CONFECTION

MME. Vve. WEISZ, a l'honneur d'informer les dames de la ville et de la campagne qu'elle a transféré son magasin de modes rue du Canal No 150, et qu'elle sera toujours en magasin les modes les plus nouvelles de Paris. WEISZ.
28 juillet—1m

LES CELEBRES

MACHINES A COUDRE

DE

GROVER & BAKER,

POUR LES FAMILLES.

Elles ont obtenu le premier prix.

Ces machines ont emporté le prix à toutes les foires où elles ont paru; elles sont d'une simplicité et d'une élégance sans égales et ont l'avantage du point simple, du point de broderie et du point de crochet.

GROVER & BAKER ont établi une agence au No 139 de la rue du Canal, —bâtisses Touro—à la Nouvelle Orléans, où l'on trouvera constamment un assortiment complet des machines au prix du Nord, lesquels varient de $50 à $140.

On y trouvera également un assortiment complet de FIL, SOIE ET AIGUILLES.

Les vieilles machines y sont réparées et il s'y fait toute espèce de couture à des prix raisonnables.

AGENCE, RUE DU CANAL, No 139, —Bâtisses Touro—Nlle Orléans. 17 juillet—1m

BOTTES ET SOULIERS.

Nous appelons l'attention des planteurs, des facteurs de coton et du public sur notre stock de

Bottes et de souliers.

Stock frais et choisi, dont nous venons de faire l'ouverture au No 56 de la rue du Camp.

Nous avons un fort stock de chaussures faites pour dames, demoiselles et messieurs, et le meilleur assortiment pour enfants. DRAKE & MARKHAM, Rue du Camp No 56.

MAGASIN DE VARIETES.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public, qu'il vient d'ouvrir, à la Nouvelle Ibérie, un magasin de marchandises de choix, savoir: Papeterie et articles de bureau, parfumeries fines, bonbons fins, cigares et cigarettes de la Havane, pipes en tous genres, tabac à priser et à fumer, et en tablettes.

Salon de barbe et coiffure de dames (à domicile sur demande). Journaux français et anglais de la Nouvelle-Orléans et du Nord, de Paris, (La Patrie, Le Siècle, l'Illustration, et le Journal des Modes) par numéro et par abonnement. Romans nouveaux, &c. &c.
11juil—1m U. P. ESNEAU

Inspecteurs de farine.

LES soussignés, et devant membres du " Merchants Board of Flour Inspectors"—Inspecteurs de farine du Bureau des Marchands—ayant été renommés par Son Excellence J. Madison Wells, se sont associés aujourd'hui et formé un Bureau d'Inspecteurs de farine. Les ordres laissés à leur bureau, rue Poydras, No 33, seront promptement exécutés.

JAMES ROSS,
J. B. FAURES Jr,
G. BOULIGNY.

Nlle Orléans, 15 juillet 1865. 15 juillet—1m

LEON PIERRE,

37....Rue des Petites-Ecuries....37

COMMISSIONNAIRE ACHETEUR,

A PARIS,

Offre ses services aux importateurs de la Nouvelle-Orléans.

S'adresser pour renseignements et conditions à LEON PIERRE & Cie.,
25 juillet—3m 69 rue de Chartres.

THE COTTON BOLL,

139....RUE DE LA COMMUNE....139

Entre St. Charles et Camp.

Concerts Gratuits!

DES concerts gratuits auront donnés tous les soirs dans ce café par M. A. ROMHIVARE, le célèbre soliste. Il jouera sur le violon avec accompagnement de piano des Morceaux des opéras français et italiens.
20 juillet—3m JOHN P. BECKER, propriétaire

AVIS.

LE Dr C. DELERY annonce au public qu'il a ouvert un bureau de consultations rue St. Louis, entre Bourgogne et Dauphine, à l'ancienne demeure du Dr. Mercier.

Consultations de neuf heures à midi, en français, en anglais et en espagnol.

Le Dr Delery s'occupe spécialement des affections de poitrine en général. 8 juillet—1m

---

A. DELVAILLE. A. JOUBERT

DELVAILLE & JOUBERT,

COURTIERS D'ACTIONS, ET BILLETS DE CHANGE,

10..........Rue Carondelet..........10

Nouvelle Orléans.

1er août—1m

FILCHER & BARROW,

(Successeurs de FILCHER & GOODRICH et R. FILCHER & Co),

Facteurs de coton et de sucre, et MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,

No 36 Factors' Row, rue Perdido—Nouvelle Orléans. Les affaires sont dirigées par M. FILCHER.
1août—3m

BYRNE, VANCE & Co,

Facteurs de coton et de sucre,

ET

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,

Ont repris les affaires, à leur ancien local,

Rue Carondelet, No 3, au premier

22juillet—1m

M. MAYNE,

PERCEPTEUR ET AGENT GENERAL,

Commercial Place, No 16,

SE charge de la perception de billets et de comptes, de la vente de propriétés foncières, du louage des maisons et de la perception des loyers.

Références—KEARNEY, BLOIS & CO, MM. MERRILL & CO, W. H. HENNING & CO, et autres.

5août—1m

WARREN & CRAWFORD

[J. J. WARREN & T. W. CRAWFORD]

Successeurs de Warren, Gillmore & Co,

Facteurs de coton et marchands commissionnaires, 6 août—1m. Rue Carondelet, No 31, Nlle Orléans

GEORGE W. WEST

(DE WEST, RENSHAW & CAMMACK)

Facteur de coton et de sucre,

6août—1m. No 32, Nlle Orléans

Kennard & Luzenberg,

(JOHN H. KENNARD........ C. H. LUZENBERG)

AVOCATS,

Rue du Camp, No 30,

5août—2m Nlle-Orléans

PAYNE, HUNTINGTON & Co,

FACTEURS DE COTON,

ET

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,

Ont repris les affaires à leur ancien bureau,
4août—3m rue de l'Union No 51.

M. GILLIS. S. G. FERGUSON.

GILLIS & FERGUSON.

FACTEURS DE COTON

ET

Marchands commissionnaires en général,

Ont repris les affaires au No 190 de la rue Gravier.
31juillet—1m

P. E. MATHEL,

Successeur de Hughes, Mylested & Co

FACTEUR DE COTON

—ET—

Marchand-Commissionnaire en général.
31juillet—1m 66, rue de l'Union, Nlle-Orléans

F. DOLMONDE & Co.

FACTEURS DE COTON ET MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,

Rue Natchez, No 37, entre les rues Camp et Magasins, NLLE ORLEANS, Lne.

Références: Cobb Martin & Co., New York; Martin & Co., Louisville, K.; S. H. Kennedy & Co., Nouvelle-Orléans, Lne; Bream Battle & Co, Mobile, Ala; Josiah Morris, banquier, Montgomery, Ala; Chas. Duffield & Co., Chicago, Ill. 22juillet—3 m.

Wm R. WHITAKER,

AGENT DE RECLAMATIONS.

IL porte une attention particulière aux affaires qui concernent le département du trésor des Etats Unis. Bureau No 3, Bâtisses Story, coin Camp et Commune.
20 juillet—3m

A. D. BANKS. W. H. KETCHUM. J. C. DAVIS

A. D. BANKS & Co.

FACTEURS DE COTON

ET

Marchands Commissionnaires,

22 juil.—1m No 136 rue Gravier.

MONROE & NOYES,

Marchands-commissionnaires et Encanteurs.

LES consignés ont formé une société, sous les nom et raison, pour les affaires de commission et d'encan, au No 49 de la rue Carondelet, coin Union. Ils sollicitent des consignations de propriétés et de marchandises pour l'encan ou la vente à l'amiable.

JOHN T. MONROE,
O. J. NOYES.

Nlle Orléans, 17 juin 1865. 17 juin—3m

MARSHALL J. SMITH & Co.

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,

—ET—

Marchands de cordes et de toile d'emballage,
Ont repris les affaires au No 41, de la rue Carondelet.
20juillet—1m Nlle-Orléans, 17 juillet 1865.

AB. GRISWOLD. WM. M. GOODRICH

A. B. GRISWOLD & CO.,

Au coin des rues Canal et Royale, anciennement HYDE & GOODRICH, établis à la Nlle-Orléans il y a près de 40 ans—Fabricants de bijoux et d'argenterie et importateurs de montres, diamants, pendules, bronzes, lunettes.

Constamment au magasin—le plus grand assortiment du Sud. 1er août—3m

JOHN T. HARDIE & Co,

[JOHN T. HARDIE............C. J. NICHOLSON]

Facteurs de coton

ET

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES.

5août—1m rue Carondelet, No 46.

W. B. TULLIS,

(Successeur de TARLETON, WHITING & TULLIS,)

FACTEURS DE COTON,

5août—1m rue Perdido, No 28.

KETLIN & CO. Facteurs de coton

ET

Marchands Commissionnaires,

Rue Gravier, No 192,

5 août—3m Nouvelle Orléans.

D. BOULIGNY,

[Autrefois BELL & BOULIGNY]

Facteur de sucre et de coton,

ET

Marchand Commissionnaire,

Au coin des rues Commune et Baronne,

5août—3m Nouvelle Orléans.

AUGUSTE MONTREUIL,

Courtier d'actions, de billets et de change,

RUE CARONDELET, No 26,

15juillet—1 m. Nlle Orléans

JAMES NELLIGAN..........LEON VON ZINKEN

Nelligan & Von Zinken,

Encanteurs, Facteurs de coton,

ET MARCHANDS COMMISSIONNAIRES;

Rue Carondelet No 46,

Se chargent de ventes d'actions, de bateaux à vapeur, d'habitations et de tout espèce de propriétés, à l'encan et à l'amiable.

Ils font, si on le désire, des avances libérales sur les consignations. 12 août—1m

W. L. ROBINSON. J. D. SAUL

ROBINSON & SAUL,

Encanteurs et Marchands-Commissionnaires,

44, rue des Magasins—NLLE ORLEANS,

Offrent leurs services pour la vente de sucre, de coton de cargaisons, de propriétés foncières et pour les ventes du dehors en général. 20juillet—1m

ALBERT VOORHIES,

AVOCAT,

46......Passage de la Bourse......46

26 juin—6m

Ad. Dupré Jr

AVOCAT,

A repris la pratique de sa profession au bureau de M. CYPRIEN DUFOUR, No 34, rue Esplanade, près Royale. 2 août—1m

Alfred Roman,

AVOCAT,

Paroisse St. Jacques [Lne.]

A repris l'exercice de sa profession dans le Quatrième District Judiciaire. Son bureau est à la résidence du gouverneur Roman. 15juillet—1m

P. A. ROY,

AVOCAT,

A repris l'exercice de sa profession.

RESIDENCE: Paroisse de la Pointe Coupée.
20 juin—3m

T. J. & W. H. COOLEY,

AVOCATS,

Rue St.-Charles No 26 au Premier chambre No 4.

ANTHONY SAMBOLA

AVOCATO,

33..........Exchange Alley..........33

Esquina de la calle de Aduana,

INFORMA a sus amigos y antiguos favorecedores de que vuelve á ejercer la abogacia, y dedicará al mismo todo su cuidado á los asuntos que se dignen confiarle, ya sea en el Tribunal Supremo, en los del Districto, ó en cualquiera otro de Nueva Orleans. 20 julio—1m

Arthur Brocard,

NOTAIRE PUBLIC,

No 12.........RUE CARONDELET.........No 12

A. D. DORIDCOURT,

NOTAIRE PUBLIC, fait savoir à ses amis et au public qu'il a ouvert son bureau au No 78 rue St Louis.
3 juillet—1m

Prosper Camus,

NOTAIRE PUBLIC,

36..........RUE ROYALE..........36

—AU PREMIER—

Entre St-Louis et Conti.

Assurances contre les risques de mer, de rivières et d'incendie.

COMPAGNIE D'ASSURANCE HOME DE N. YORK.

Le soussigné, agent de cette compagnie bien connue et digne de confiance, est autorisé à émettre des polices.

Pour NEW YORK, Steamers.

Départ, MARDI, half du courant, à 8 heures du matin.

Le beau steamer

SODONA,

commandant W. E. Howes,

partira de son wharf, au coin de 1er District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER,
5août—1m rue de l'Union, No 32.

Pour NEW YORK, directement.

Le beau et solide steamer, de marche,

MATANZAS,

commandant Leesgang,

est attendu vers le 8, et partira, ainsi qu'il est dit plus haut, quelques jours après son arrivée.

Pour fret ou passage faire les engagements s'adresser à ses agents,

AVENDAÑO FRERES,
rue de la Commune, No 155.

POUR MOBILE.—Le magnifique bateau à vapeur SUMTER, capitaine Owen ....., partira ainsi qu'il est dit MARDI, 8 août, de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, ou Lee, à l'arrivée du convoi de cinq heures du soir. Pour fret ou passage—s'adresser à bord.
W. C. GRAHAM & CO, agents, 5août— rue Front, Nos 45 et 47

LIGNE DE LA MALLE DE LA NOUVELLE ORLEANS ET DE MOBILE.—Bateau à vapeur POUR MOBILE.—Départ, MARDI, à l'arrivée du convoi de cinq heures du soir, du chemin de fer Pontchartrain.—Le beau bateau FRANCES, capitaine Forbes, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à R. G. HARRIS, Bank Place, No 22.

N. B.—Ce bateau partira de même endroit, à la même heure, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, pour Mobile. 1er août

Ligne de la Malle de la Nouvelle Orléans et de Mobile.

ELEANORA, CARELL, capitaine A. P. Boardman.
SUMPTER, capitaine S. Haight.

Un de ces magnifiques bateaux à vapeur partira de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, ou Lee, à cinq heures tous les jours, pendant toute la saison, pour Mobile et partira de Mobile pour la Nouvelle Orléans tous les jours, à une heure de l'après-midi. Il apportera les malles des Etats-Unis.

Pour fret ou passage, s'adresser à W. C. GRAHAM & Co, agents, Rue Front, Nos 45 et 47, Nouvelle Orléans, GRAHAM & Co, agents, Au coin des rues St-Louis et Front, 31juillet Mobile, Ala.

POUR MANDEVILLE ET MADISONVILLE.—Le bateau à vapeur MAGGIE partira, du chemin de fer Pontchartrain, à l'arrivée du convoi de neuf heures du matin, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS. Il quittera Madisonville pour revenir à la Nouvelle Orléans tous les MERCREDIS et VENDREDIS, à sept heures du matin, et les DIMANCHES à deux heures de l'après midi. Il y aura une ligne de diligences de Madisonville à Covington. Passage $3. Pas de repos. Pour fret, s'adresser à bord ou à CHAS W. LEWIS.
1er août Rue Gravier No 188.

Bateau régulier de mardi, en remplacement du "Grey Eagle."

POUR VICKSBURG, Natchez, Yazoo City et tous les ports intermédiaires—Le beau paquebot FRITONA, capitaine John S. Wootton, commis G. A. Williams, partira régulièrement ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il ne relâchera, à Vicksburg, à des paquebots de première classe pour Memphis et la rivière Yazoo. 1 août

Paquebot régulier—Trois fois par semaine—entre Brashear City, Franklin, New Iberia, St Martinville et tous les débarcadères intermédiaires.—Le beau bateau à vapeur RUBY, d'un faible tirant d'eau, capitaine A. Greventhal, partira de Brashear City tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de la Nouvelle Orléans. Il prendra du fret et des passagers pour tous les débarcadères du bayou Têche. 22 juillet

DEPART tous les LUNDIS et JEUDIS, pour MOBILE.—Le bateau à vapeur MAGNOLIA, capitaine W. C. Wagley, fera des voyages réguliers entre la Nouvelle Orléans et Mobile, et s'arrêtera aux villes des bords du Golfe. Il partira de la Nouvelle Orléans, à 6 heures du soir, du Lakeport, jusqu'à nouvel ordre. Aucun bateau du Lac ne surpasse le "Magnolia" sous le rapport de la vitesse, de la sûreté et des commodités. "Magnolia" en outre, à Mobile, à des bateaux de première classe sur la rivière Alabama, partant pour Selma, Montgomery et tous les débarcadères intermédiaires. On donne des connaissements pour tout le voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à JNO. A. STEVENSON, agent, 14 juillet— Front Levée, No 7

PAQUEBOT DU BAYOU SARA.—Jours de départ—Tous les LUNDIS à cinq heures de l'après midi et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin—Pour le Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les points intermédiaires du fleuve.—Le beau paquebot MITTIE STEPHENS, capitaine W. E. Greathouse, Leo Boyd, et George Truslow, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, tous les Lundis, à 5 heures de l'après midi et tous les Vendredis, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage (excellents aménagements) s'adresser à bord ou à TITUS & GWARTNEY, 31juillet No 15, rue Tchoupitoulas.

Paquebot régulier du samedi soir. POUR VICKSBURG,

Grand Gulf, Rodney, Natchez, Fort Adams, Hog Point, Morganza, Bayou Sara, Baton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires sur la côte, Le bateau neuf, fin marcheur, FASHION, Commandant A. J. Mey. Wm Cropper et Chs H. Fry, partira régulièrement pendant la saison, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

N. B.—Un commis se tiendra sur la Levée, à toute heure, le jour du départ, pour recevoir le fret. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. L. TITUS & GWARTNEY, No 15, rue Tchoupitoulas, au premier, ALBRITTON, rue Front, No 7, WOODRUFF, BUTLER & CO., 4 juillet—1m Rue Nlle Levée, 17 et 19

POUR LA COTE AU DESSOUS DE LA VILLE—Le MERCREDI et le SAMEDI—Le beau paquebot neuf WENONA, capitaine G. E. Fitcher [H. Sarrazin, commis] tiendra pour le Quartier de la Quarantaine tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à dix heures du matin. Au retour, il quittera le Quartier des Saules, tous les LUNDIS et JEUDIS, à quatre heures du matin.

Fret—75 cents par baril liquide et sec. Les expéditeurs doivent invariablement payer le fret. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue de la Douane, ou à J. L. TITUS & GWARTNEY, 31juillet No 15, rue Tchoupitoulas, au premier.

POUR LE HAVRE.

La barque PENELOPE, capitaine Amelon, ayant son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage, s'adresser au capitaine, à bord, ou à C. CAVAROC & Co, consignataires, 3juillet— 116, rue Royale

POUR MATAMOROS.—La magnifique goëlette BEN. WILLIS, capitaine Wells prend en ce moment une cargaison pour le susdit port. Pour fret ou passage, s'adresser à G. W. HYNSON & Co, rue du Camp, No 2, COMNIER & LEBLANC, rue Vieille Levée, No 253.

Goëlette à vendre.

A vendre à l'amiable une goëlette neuve du port de vingt tonneaux. S'adresser à J. JOUET, A la tête du Vieux Bassin.

POUR LE HAVRE—La barque MARY ANN, fine voilière, capitaine Powell, partira sous peu. Pour reste de fret—300 balles de coton—s'adresser à JOSEPH DEYNOODT, Rue Carondelet No 2, G. W. HYNSON, Rue du Camp. 1er août—6t

MALADIES SECRETES.

M. R. GAUDOZ, Pharmacien de l'école de Paris informe le public qu'étant de retour de France on peut le consulter, tous les jours, à sa Pharmacie coin Conti et Bourgogne, où il s'occupe comme par le passé du traitement des Maladies Chroniques, Secrètes, et de la Peau. Les cas les plus graves de Syphilis, d'Ulcérations, Plaies, Eczema, Dartres, Pustules, Démangeaisons, Écoulements, Rétrécissements, la Chlorose, les Fleurs Blanches, et toutes les Maladies de l'appareil Génito-Urinaire, (chez les deux sexes) sont traitées avec la plus grande succès. Consultations de 9 heures du matin, à 6 heures du soir.

Opiat et Injection du Dr. Ricord.

Ces deux préparations sont les seules employées par le Dr. Ricord pour la guérison rapide de la Gonorrhée et des Ecoulements.

A vendre par R. GAUDOZ, 15juillet—1m coin Conti et Bourgogne

MALADIES.

Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGE.

TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, les écoulements, ulcérations, plaies, dartres, boutons et taches sur la peau, sont radicalement guéries par l'usage des médicaments du Dr. V. VERGE. Le dépuratif est spécialement recommandé aux personnes dont le sang est vicié. S'adresser à GAUDOZ Jne, pharmacien, encoignure Orléans et Bourbon.

Bladon Springs, Ala.

1er juillet 1865.

LES propriétaires de cet ancien établissement favori, donnent avis qu'il est ouvert et prêt à recevoir le public. La table sera toujours pourvue de tout ce que le marché peut offrir de mieux. Le prix est modéré. Un beau bateau à vapeur part de Mobile, pour les eaux tous les samedis soir.
15juillet—1m JAMES CONNORS & Co.

Une économie d'une piastre est un gain d'une piastre.

Aux fabricants de cigares.

700 caisses vieux tabac fin de Connecticut et graines de tabac Havane, à vendre, à très bas prix, par ISAAC & DRAYFUS, au coin des rues Magasins et Commune.

Aux marchands commissionnaires

ALEXANDRE E. THIBEAU, avocat, ayant résidé depuis trente ans, dans la Louisiane Occidentale et connaissant toutes les affaires qui ont existé dans les paroisses Ste. Marie, St. Martin, St. Landry, Lafayette, Avoyelles, Rapides, Natchitoches, de Soto et Caddo.

Les collections étant immédiatement, il trouvera rapidement des personnes, les biens à prendre des paiements et ceux arrêtés, la récupération de billets ou recettes et autres, et généralement, les recouvrements dont les marchands pourraient avoir plus tard avoir besoin pour faire des opérations avec leurs débiteurs.

Références:

ALFRED PENN, Président de la Banque de l'Union, GEORGE URQUHART, ABAT & GENERES, E. GAUCHEAU, Président de la Cie d'Assurance de la Louisiane.

On peut s'adresser, de 10 heures à 12 août, au bureau de MM. SIMON & CO, rue de la Commune, No 149, de dix heures du matin à deux heures de l'après midi.

L. E. MARCHAND IMPRIMEUR,

201.....RUE DE CHARTRES.....201

Entre Dumaine et St-Anne.

NE PAS CONFONDRE AVEC LES CONTREFAÇONS DE NOTRE PEPSINE.

PEPSINE BOUDAULT

ADMISE DANS LES HÔPITAUX DE PARIS.

La Pepsine a été découverte par M. le Dr CORVISART, médecin de l'Empereur, et par le Chimiste BOUDAULT, qui l'ont introduite dans la thérapeutique.

L'accueil favorable que le Corps médical tout entier a fait à notre produit et son admission spéciale dans les HÔPITAUX DE PARIS, témoignent de son efficacité digestive toujours constante et égale.

Aussi les plus grandes célébrités médicales la conseillent-elles chaque jour avec succès dans les *Gastrites, Gastralgies, Aigreurs, Nausées, Pituites, Diarrhées* et dans les *Vomissements* de la Grossesse, sous formes variées de Sirop, Vin, Pastilles, Prises, Pilules, et surtout sous la forme agréable et séduisante d'

ELIXIR DIGESTIF

Véritable liqueur de table, tonique et fortifiante.

Pour éviter la contrefaçon, exiger le cachet Boudault et notre signature.

Dépôt général à Paris: Chez HOTTOT, Pharmacien, Succr de BOUDAULT, RUE DES LOMBARDS, 24.

A la Nouvelle-Orléans, chez MM. Ed. Guillot, Déloche, Louis Castel, Pères et dans toutes les honorables Pharmacies, par entremise des Droguistes et Commissionnaires.

VICHY.

PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS.

ADMINISTRATION A PARIS: 22, BOULEVART MONTMARTRE.

EAUX et PASTILLES digestives.—SELS pour bains de Vichy à domicile.—SELS pour boisson factice.

Tous ces produits sont fabriqués sous la surveillance du Gouvernement.

Se défier des contrefaçons et exiger le CONTROLE DE L'ETAT, qui est apposé.

L'établissement thermal de Vichy est la propriété de l'Etat, qui en a concédé l'exploitation à une société ....

EAUX.—Les Eaux naturelles de Vichy excitent l'appétit, fortifient l'estomac, lui donne de ton et font disparaître les aigreurs en rétablissant les fonctions des voies digestives. Elles s'emploient surtout avec succès contre les affections des voies digestives, les obstructions du foie, les coliques hépatiques, les engorgements des organes abdominaux, contre la gravelle, les calculs urinaires, les coliques néphrétiques de la vessie; contre la goutte, dont elles éloignent et abrègent les accès; contre la rétention, les palpitations, les pertes blanches, et notamment les fièvres. Les eaux sont prescrites par les habitants des pays chauds, et leur usage est un remède efficace contre les fièvres paludéennes, résultant des influences ....—Chaque bouteille contient un litre d'eau.

SELS POUR BAINS.—Ils sont extraits des eaux au moyen d'appareils spéciaux. Ils donnent un moyen facile, peu dispendieux, de suppléer aux bains naturels pour les malades que la distance ou leurs occupations empêchent de se rendre à Vichy, et, employés concurremment avec l'eau minérale naturelle en boisson, d'en procurer un traitement de Vichy.—Chaque rouleau pour un bain.

PASTILLES.—Les Pastilles, préparées avec les sels extraits des Eaux de Vichy, sont d'un goût agréable, aident à l'action des Eaux minérales et conviennent ... contre l'acidité et les digestions difficiles. Elles conviennent aux estomacs paresseux ou ... des voies digestives.—Elles sont aromatisées de divers parfums.

A la Nouvelle-Orléans, chez M. L. CASTEL, pharmacien.
A New-York, chez MM. ... et dans toutes les pharmacies.

DRAGÉES DE CUBÈBINE AU COPAHU DE LABÉLONYE

Ces dragées, qui ont pour base le principe actif du poivre Cubèbe uni au Copahu pur, ne fatiguent pas l'estomac. Elles guérissent promptement les Ecoulements blennorrhagiques les plus rebelles, quand on les emploie au début. Elles sont recommandées par les médecins.

Dépôt: PHARMACIE LABÉLONYE & Cie, 19, rue Bourbon Villeneuve, à Paris.—A la Nouvelle-Orléans chez M. Louis Castel, pharmacien, encoignure Ste-Anne et Royale, et dans les principales pharmacies.

INJECTION BROU

HYGIÉNIQUE INFAILLIBLE et PRÉSERVATRICE. La seule guérissant sans rien lui adjoindre. Se trouve dans les principales pharmacies de l'Univers. A Paris chez l'inventeur BROU, rue Lafayette 20, et Boulevard Magenta 112.

ERGOTINE.

DRAGÉES D'ERGOTINE DE BONJEAN.

Médaille d'or de la Société de Pharmacie de Paris.

Elles sont employées avec le plus grand succès par les plus célèbres médecins pour arrêter les hémorrhagies de toute nature, les engorgements, les Dyssenteries et Diarrhées chroniques. Engorgements et les Pertes chez les femmes. Leur action énergique sur la circulation ... des maladies ... pour combattre les Maladies de Poitrine.

Dépôt: PHARMACIE LABÉLONYE & Cie, 19, rue Bourbon Villeneuve, Paris.—A la Nouvelle-Orléans, chez M. Louis Castel, pharmacien, encoignure Ste-Anne et Royale, et dans les principales pharmacies.

COPAHINE-MÈGE

Approuvée par l'Académie impériale de Médecine. Méd. d'or par les hôpit. de Paris.

25 ANS DE SUCCÈS

Recommandée par M. CULLERIER, médecin en chef de l'hôpital des Vénériens. Admise dans les hôpitaux de Paris et de Londres.

PRÉPARATION AGRÉABLE, DISCRÈTE, FACILE A PRENDRE en voyageant et en travaillant, guérit en 6 jours les maladies contagieuses, préparée par JOZEAU, pharm., 155, boulevard Haussmann, Paris. Pour éviter la contrefaçon, exiger ma signature et ma marque de fabrique.

Dépôt à la Nouvelle-Orléans, chez M. Louis Castel, pharmacien, encoignure Ste Anne et Royale, chez M. Ducoeur, droguiste, et dans les principales pharmacies des Etats-Unis.

Aux Contribuables de la ville.

Bureau du Trésorier de la ville,

10 juillet 1865.

AYANT publié, ainsi que le requiert la loi, la liste alphabétique des contribuables délinquants, je donne les avis à toutes les personnes intéressées que la loi une fois sera exécutée, et que les biens de l'année courante tant de la ville sous les taxes seront payés jusqu'au LE DIX AOUT PROCHAIN. Après lui, il n'y aura pas de délai.

JOHN E. WALTON, Trésorier de la ville.

3 août—8

Bureau de l'Auditeur

Etat de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 12 juillet 1865.

AVIS est donné aux créanciers et propriétaires de terrains de ce qui s'appelle ... de l'Etat, et qui ont consigné leurs comptes ... Commerce et Fallipe, ... payés, à la Banque de l'Etat de la Louisiane, ...

Par ordre de JULIAN NEVILLE, Auditeur.

5juillet—au 10août

Compagnie Express d'Adams,

GRANDE EXPEDITION PAR EXPRESS

Pour l'Est, l'Ouest et le Sud.

Capital..........................$2,000,000

Cette ancienne Compagnie expédie journellement un express pour Mobile, Montgomery, Selma et tous les principaux points sur les chemins de fer "Mobile and Ohio" et "Mobile and Great Northern."

Elle se charge de marchandises, dans le plus bref délai, de l'argent, des petits paquets de valeur et toute espèce de fret.

Elle se charge de frets avec GRANDE REDUCTION DE PRIX

—Exprès trois fois par semaine pour—

NEW YORK, BOSTON, PHILADELPHIE, WASHINGTON, D. C., CINCINNATI

Et tous les autres points, au Nord et au Sud, se reliant, dans la ville de New York, à la GRANDE COMPAGNIE EXPRESS EUROPEENNE pour toutes les parties de l'Europe; à L'EXPRES DE LA COMPAGNIE DE WELLS, FARGO & Co., L'EXPRES DU CANADA, pour toutes les parties du Canada.

Pour plus de détails, s'adresser au bureau de la Compagnie, au

No 5 de la rue des Magasins.

22 juillet—1 m A. LOCKWOOD, Agent.

Exprès de la Rivière Rouge

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il a conclu des arrangements qui lui permettent d'établir un EXPRES entre la NOUVELLE-ORLEANS et SHREVEPORT, ALEXANDRIE, GRAND ECORE, BATON ROUGE et tous les ports intermédiaires. Il se charge de la transmission de SOMMES D'ARGENT, LETTRES, PAQUETS DE VALEUR.

17 TOUTE ESPECE DE FRET.

Les produits consignés seront vendus à tous les points et vendus au magasin ou au poids. Les ordres sont sollicités pour l'achat de provisions des particuliers, des familles, des habitations et des fabricants pour l'achat de matériaux de construction, d'instruments aratoires de toutes sortes et toute espèce de marchandises dans AUX PRIX DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Le tout sera expédié par Exprès. Il arrive et part constamment par tous les BATEAUX DE PREMIERE CLASSE, DE PEU DE FAIBLE TIRANT D'EAU.

—REFERENCES—

R. S. Moore, A. Lockwood, T. W. Marcomb, J. W. McKenzie, John H. Carter, L. Banque du Commerce, MM. Pike, Lapeyre & Bro., Bowen, Garner & Harrison.

Les ordres et colis laissés par la malle ou l'Express, seront reçus avec reconnaissance et remplis sans retard.

G. J. MACLELLAN,
Agent pour les achats, et marchand-commissionnaire, RUE DU CANAL, No 94.
4 août—1m Nouvelle-Orléans.

Bureau de Navigation du Canal Carondelet.

Nlle-Orléans, 10 juillet 1865.

UNE assemblée générale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu au bureau de la Compagnie, au No 15 de la rue Orléans, LUNDI, 14 août prochain, à midi, à la maison de l'élection, ainsi que le veut la section de la Charte de la Compagnie.
14juillet—14,24,27s1 4 août LOUIS GASSET, Secrétaire.

J. B. WALTON, Encanteur,

Rue Carondelet No 47,

Coin Union,

S'OCCUPE de la vente de propriétés foncières, de bestiaux, de coton, de navires, de bateaux à vapeur, de cargaisons et de ventes du dehors, comme par le passé. 19 juillet

HEWITT, NORTON & Co,

FONT des avances sur les marchandises consignées à leurs maisons de NEW YORK et de LIVERPOOL.

Bureau, RUE DE LA COMMUNE, No 146.
1août—1m

Chaises de Coton, &c.

J'AI pris à bail les "Lone Cotton Mills" de Jefferson ... Ltd., et suis prêt à fournir des Chaises de coton des Nos 1 à 12 ... de ... pour les ... à la livraison ... Bureau, rue du CAMP, No 96—Nlle-Orléans.
1juillet—1m E. HEATH.

Photographies

A des prix réduits, pendant cinq semaines.

LA Compagnie Photographique de la Nlle-Orléans, rue du Camp, No 27 fera des CARTES DE VISITE à trois piastres la douzaine, jusqu'à nouvel ordre. La maison désire la continuation pour la qualité du travail. Tous les portraits sont garantis.
20 juillet—1 m. A. A. TURNER, Photographe.

GALERIE NATIONALE DES ARTS

No

E. A. PIFFET,

(Successeur de E. JACOBS, rue du Canal, No 99.)

Cartes de visite dans tous les genres.

Trois piastres la douzaine.

31juillet—6m

VESICATOIRES D'ALBESPEYRES

Tous adoptés par l'inventeur, agissant en quelques heures, ne ... immédiatement dans leurs état normal. Employés dans les hôpitaux civils et militaires de France par ordre du conseil de santé, recommandés de préférence par les ... LE PAPIER D'ALBESPEYRES entretient les vésicatoires ... d'une manière régulière et uniforme, sans odeur ni douleur. ... Exiger le nom d'Albespeyres sur chaque feuille ...

Tous ces produits, d'ALBESPEYRES et RAQUIN sont expédiés de Paris, faubourg St Denis, 80, aux pharmacies qui en font la demande. A la Nouvelle-Orléans chez M. Ducoeur.

CAPSULES RAQUIN,

AU COPAHU PUR, supérieures à toutes les autres, sans goût ni odeur, et ne fatiguant pas l'estomac ... Ces capsules ont été l'objet d'un rapport approbatif de l'académie de médecine de France, qui constate l'emploi en France dans ... les ... hôpitaux. ... Exiger la signature RAQUIN, pour éviter les contrefaçons.

AVIS AUX MEDECINS

Sirop du Dr FORGET

Il guérit *Rhumes, Toux, Coqueluches, Irritations nerveuses des bronches, et toutes les maladies de poitrine.* Il tranquillise le malade et le médecin. Une cuillerée à café suffit. CHABLE, Paris, rue Vivienne 36, et les principales Pharmacies.

MAISON

P. MALLARD,

35 Rue Royale.

CETTE maison, si justement renommée pour le bon goût et le travail consciencieux de sa fabrication, ... le public et ... qui sont faits ... de ... assortiment ... GRANDE REDUCTION que possède dans ses prix.

Ameublements en tous genres, choix de Toiles cirées pour ... de magasin et galeries, grande variété d'articles de Bâtisses, importés d'Europe et du Nord. MATELAS confectionnés en crin et en mousse. MOUSTIQUAIRES ET LITS DE FER, grand choix de NATTES blanches et à carreaux, grande variété de MEUBLES de chambre à coucher, de salle à manger et salon, Glaces, Bronzes, Pendules, Porcelaines, Cristaux, Horloges de bureaux et de cheminée, &c.

Tapis, dépouage et exécution de tapis.

Réparations et vernissage de meubles, &c.

Emballage et expédition de meubles, pianos, &c. &c. avec soin et promptitude.

M. P. Mallard se charge de l'emmagasinage des meubles, objets d'art, &c. et de leur vente de commission.
25 juillet—1 m

Avis au public et aux contribuables

LE soussigné, pendant dans le nombre d'années dans ... les contribuables ... de réglements des taxes d'Etat et de ville, ainsi que de ... des licences. Il se charge également de faire ... Bureau, No 27 rue St. Pierre, entre Royale et Bourbon, de 9 heures à midi.

JOHN T. GIBBONS

Produits de l'Ile de Cuba.

En Douane et en magasin.

867 caisses SUCRES, blanc, jaune et brun, 30 boucauts SUCRE Moscovade, barils MELASSE Moscovade, 100 barils et 30 balles MELASSE rebouillie, 100 sacs CAFE du vert de la Havane, 100,000 CIGARES de la Havane, des formes et des qualités de réputation, 600 paquets CIGARETTES de la Havane, 60 sacs CACAO de Guayaquil et La Trinité, 10 caisses TABACS, pour tripes et capes, 240 barils SUCRE de New York, Concassé et en poudre.

A vendre par B. TROISGROS, Rue St. Pierre, No 88 rue de la Douane, Entre Chartres et Royale.

E. A. SABATES—JUAN SABATES—JUAN SABATES (Ci-devant de la Nouvelle Orléans)

Sabates Frères & Co.

Marchands-Commissionnaires,

ET

Importateurs de Coton, de Manille et de Sisal,

Rue Oficios, No 12,

HAVANE, (Cuba.)

Whisky de Dexter.

WHISKY DE DEXTER

LE soussigné vient de recevoir de CETTE MARQUE JUSTEMENT CELEBRE de **WHISKY.**

Ils vendent en conséquence aux PRIX ORDINAIRES.

Les MM. DEXTER ayant repris les affaires avec leur ancienne ... et les même ... depuis vingt ou trente ans, les soussignés espèrent continuer ... de cet excellent whisky ...

JNO. R. MURISON & Co.
1 août—3 m. ... Bureau au premier.

Restaurant Français,

79....RUE DE CHARTRES....79

Tenu par Mr Philippe Perget,

Ancien propriétaire du Restaurant des Amis

CHAMBRES GARNIES—Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptêmes, &c. Ph. PERGET.

RESTAURANT ST. LOUIS,

Tenu par Henri Marche,

Rue St-Louis, Nos 70 et 72, entre Royale et Bourbon.

... Jambons, Jules et St-Louis pour familles, ... prix modérés.

Henri Marche ayant ... cet établissement ... le ... qui ... les ... ses ... recommande.

Mme MAZUC.

Pension Française Privée,

RUE ROYALE, No 196,

entre les rues St-Louis et Toulouse.
3juil—1 m

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de James Coit, décédé.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 21,108—En vertu d'un ordre de vente émané le huit de mai 1865 et adressé par l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Alfred Shaw, et devant shérif, et par celui-ci à moi transféré, je procéderai le jeudi, quatorze d'août 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de la ..., à la folle enchère de Stephen Arnold, lequel ne s'est pas conformé aux conditions de l'adjudication à lui faite le trente de juin dernier, à la vente publique et adjudication de la propriété dont suit la description:

Sept terrains situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nombres HUIT, NEUF, DIX, ONZE, DOUZE, TREIZE, et QUATORZE de l'ilot borné par l'Avenue Washington, les rues Mustique, St Jean Baptiste et St Avide, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, et déposé ... annexé à un acte de vente en date du 16 d'avril 18.., au rapport de A. Boudousquié notaire public en cette ville.

Les dits terrains mesurent mesure américaine, conformément au dit plan à savoir: Le No Huit ayant cinquante-sept pouces quatre lignes et deux tiers de face à la rue Mustique, sur cent quarante deux pieds trois pouces de profondeur.

Les Nos Neuf, Dix, Onze et Douze chacun ... pieds ... pouces et quatre ... lignes de face ... la rue Mustique sur une profondeur de cent ... pieds. Le No Treize formant l'angle des rues Mustique et St Jean Baptiste. Le No Treize, trente pieds deux pouces de face à la rue St Jean Baptiste sur cent six pieds six pouces et deux ... lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Et le No Quatorze, trente pieds de face à la rue St Jean Baptiste, cent six pieds six pouces deux ... lignes de profondeur sur la ligne ... de la Bordure, du côté de la rue Mustique, cinquante trois pieds trois pouces dans la ligne de profondeur sur la ligne de l'autre côté, le dit terrain d'angle de ... pieds à angle droit et à une profondeur additionnelle de cinquante ... pieds ... pouces sur la ... quarante pieds ... et ...

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une double maison de résidence basse en bois, couverte en ardoises, presque neuve, bâtie sur la ... St Jean Baptiste, une cour, &c.

Les terrains sus décrits appartenaient à la dite succession, au moyen de l'acquisition que le défunt en avait faite de Joseph Bossman, agent et procureur fondé de Louis Alfred Dubost, de cette ville, suivant acte du rapport de Joseph Cuvillier, notaire public en cette ville, en date du .. d'avril 1856.

CONDITIONS—Cette vente étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert, à douze mois de crédit. L'acquéreur fournira son bon ou obligation avec caution bonne et solvable, à la satisfaction de l'administrateur, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, jusqu'à parfait paiement.

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
25 juillet—1er août, 8 9 14

John Schelling vs. John Jacob Haas.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No 15,..—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, douze du courant, 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont suit la description:

SIX CENTAINS TERRAINS

ensemble avec toutes les AMELIORATIONS qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues du Camp, Rousseau, Quinze et Hastings, désignés par les numéros Treize, Quatorze, Quinze, Seize, Dix sept et Dix huit, d'après un plan des dits terrains et Foucher déposé en l'étude de James G. ..., notaire public en cette ville.

Les dits terrains Font front ... la rue du Camp, les Nos Treize, Quinze, Dix sept et Dix huit ayant, chacun, vingt cinq pieds cinq pouces et deux lignes, et les Nos Quatorze et Seize ayant, chacun, vingt cinq pieds cinq pouces et une ligne et ... conneu... une profondeur de cent cinq pieds sept pouces entre lignes parallèles. Le dit No Treize forme l'angle des rues du Camp et Hastings.

A l'exception d'une portion des dits six terrains laquelle a été vendue par le défendeur à A. U. Zion, le 13 décembre 186.. La dite portion comprend ce morceau de terre qui se trouve ... des dits terrains, ... sur la rue Hastings sur une profondeur ... de cent cinq pieds ... entre lignes parallèles, le tout suivant ... C. A. de Armas, arpenteur, le 31 juillet 186.., conséquence ... au lieu et à l'heure de la vente.

Cette propriété appartient au défendeur, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la dame Adèle Guy, ... suivant acte au rapport de Louis Cohn, notaire public en cette ville, en date du 24 d'avril 1860.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
1er août—7, 13, 22 et 3 août

J. L. Werner, syndic, vs Hiram B. Steele, propriétaire du vapeur "Général John L. Hodges."

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,..—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Alfred Shaw, et devant shérif, et par celui-ci à moi transféré, je procéderai le MARDI, vingt deux d'août 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Le bateau à vapeur GENERAL JOHN L. HODGES, ensemble avec ses machines, ses meubles, &c. &c., tel qu'il se trouve actuellement dans le port de la Nouvelle Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
23juillet—31, 8, 16, 22 août

AVIS JUDICIAIRES

Succession de C. Mancillère—No 19,225.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE,
5août—11, 15 Député Greffier.

Succession de Vve P. D. Henry—No 22,382.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—Attendu que William M. Henry a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration, à la succession de feue veuve P. D. Henry décédée intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE,
5août—11,15 Député Greffier.

Succession de Vve François Calongne.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Attendu que William Maximilien Henry a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feue veuve François Calongne décédée intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour A. J. VILLERE,
5août—11,15 Député Greffier.

Succession de John Mason.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—Attendu que J. Adam E. ... a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres curatorie à la succession vacante de John Mason décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE,
5août—11,14 Député Greffier.

Succession de Zebelon I. e. l. No—22,317.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE,
5août—11,15 Député Greffier.

Hotel d'Europe,

A BILOXI.

Le soussigné prévient ses amis ainsi que le public en général, qu'il est prêt à recevoir des pensionnaires et des familles dans son établissement pour l'été.

Biloxi, 21 juillet 1865.
28juillet—1m F. BIZAINE, propriétaire.

Belles terres

Pour la culture du Riz et des Orangers

A VENDRE, par lots ... près, à la convenance des acheteurs, 13 arpents de terre face au fleuve, sur la profondeur ordinaire, rive droite, à environ 50 milles de cette ville, Quartier Bonnet Carré, Paroisse Plaquemine. S'adresser au No 77, rue Conti 6juillet—1m

Propriété à vendre.

On vendra à l'amiable une belle maison neuve, en bois, de quatre appartements, avec cuisine ayant quatre chambres, chambres à bain, &c. située rue Amelia, entre Claiborne et ..., à ... de la ville. Le terrain a ... et ... Pour les conditions s'adresser à la ... Plaquemine et Hôpital.

Propriétés foncières

et terres de ...

JUSTE FONTAINE & ARMAND CASTAÑEDO, courtiers et agents, 7e Passage de la Bourse, entre les rues Royale et Chartres, No 1, au premier.

Les titres des propriétés vendues ou achetées sont garantis.

A VENDRE

TROIS PETITES HABITATIONS

près de la ville, contenant de 20 à 30 acres en culture, avec maisons, écuries, &c. &c., propres pour jardins ou grand....

Une ... douzaine de ... situées dans différentes localités de la ville, toutes avantageusement situées, et une cinquantaine de petites maisons dans les prix de 500 à 3000 piastres, et différents lots et terrains, dans presque tous les quartiers de la ville.

Toute personne qui a une propriété à vendre à des prix si favorable qu'il est impossible de trouver ... les vendeurs ... des conditions ... dans la ville, sera ... JUSTE FONTAINE & A. CASTAÑEDO, Courtiers et agents de ventes de terres, &c., No 7, Passage de la Bourse.

DIVINATION, PREDICTION

PAR MADAME ADAH,

Consultations ... le matin de 10 heures à ... heures de l'après-midi. 40 rue St Louis, entre Bourbon et Dauphine.

CONSERVEZ VOS DENTS!

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE ....RUE DU CANAL...., entre Bourgogne et Rampart, où il ... à exécuter toutes opérations ... dans l'art du dentiste. ... en français, en espagnol et en anglais.
... juillet—1m

LE Dr. GRIN,

CHIRURGIEN-DENTISTE,

A repris l'exercice de sa profession et s'est associé avec le Dr. LAMM, élève du Dr. G. W. PARSLEY. Ils occupent le cabinet du Dr. ... coin des rues ... et ... 3juillet—1m

---

VENTES JUDICIAIRES

C. T. Boddecker vs Louis F. Barthe—Décédé. Monbet vs le même—George Smith vs le même.

SIXIEME Cour de District de la Nlle-Orléans—Nos 16,897, 16,4.. et 16,5..—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, à Alfred Shaw, ci-devant shérif et par celui-ci à moi transférés, je procéderai le LUNDI, quatorze d'août 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

1o—Un script de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle Orléans, pour l'année 1861, de la somme de cinquante piastres, suivant certificat No 266.

2o—Un script de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle Orléans pour l'année 1861, de la somme de dix piastres, suivant certificat No 1169.

3o—Un script de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, pour l'année 1862, de la somme de cent soixante dix piastres, suivant certificat No 1204.

4o—Un script de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle Orléans pour l'année 1863, de la somme de cent dix piastres, suivant certificat No 287.

5o—Un script de la Compagnie d'Assurance de l'Union, de la Nouvelle Orléans, pour l'année 1859 de la somme de cinquante piastres suivant certificat No 490.

6o—Un script de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nouvelle Orléans, pour l'année 1859 de la somme de trois cents piastres suivant certificat No 466.

7o—Un script de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de Soleil de la Nouvelle Orléans, pour l'année 186., de la somme de vingt piastres, suivant certificat No 1...

8o—Un script de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de Soleil de la Nouvelle Orléans, pour l'année 1861, de la somme de cinquante piastres, suivant certificat No 1223.

9o—Un script de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane à la Nouvelle-Orléans, pour l'année 1861, de la somme de trente piastres, suivant certificat No 344.

10o—Un script de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane à la Nouvelle Orléans, pour l'année 186., de la somme de cent piastres, suivant certificat No 3.4.

11o—Un script de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane à la Nouvelle Orléans, pour l'année 1862, de la somme de cinquante piastres, suivant certificat No 230.

12o Cinquante-trois actions du fonds capital de la Banque de la ville du Croissant, sur lesquelles cent piastres par action ont été payées, suivant certificat No 1..

13o—Quinze actions du fonds capital de la Banque de l'Etat de la Louisiane de la somme de cent piastres chacune, suivant certificat No ...

14o—Cinq actions du fonds capital de la Banque des Marchands et des Artisans de la Nouvelle Orléans, inscrites au nom de E. H. Moon (non transférées) suivant certificat No 174.

15o—Un billet au porteur, de la somme de deux cent trente cinq piastres et quatre vingt cinq cents, souscrit par (illisible.)

16o—Un billet au porteur, de la somme de cinquante-quatre piastres souscrit par W. B. Clark.

Saisis dans les affaires ci-dessus.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Samedi—5, 8, 11, 14

C. T. Boddecker vs Louis F. Barthe.—David Monbet vs le même—George Smith vs le même.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—Nos 16,897, 16,4.. et 16,5..—En vertu de trois writs de fieri facias adressés par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans les affaires ci-dessus, à Alfred Shaw, ci-devant shérif et par celui-ci à moi transférés je procéderai le LUNDI, quatorze d'août 1865, à 10 heures A. M., à mon entrepôt, situé rue Jefferson No 24, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Un lot d'articles divers, tels que meubles, vins, cigares, pianos marqués, ... ou ... pour ... cheval ... un ... &c. &c. Le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour renseignements.

Saisis dans les affaires ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
3 août—5, 8, 11, 14

David Monbet vs Louis F. Barthe. George Smith vs le même.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Nos 16,896 et 16,490—En vertu de deux writs de fieri facias adressés par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Alfred Shaw, ci-devant shérif et par celui-ci à moi transférés je procéderai le LUNDI, quatorze d'août 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Quinze actions du fonds capital de la Banque de l'Etat de la Louisiane, inscrites au nom de ... Barthe.

Une action du fonds capital de l'Association dite "Louisiana Variety."

Saisis dans les affaires ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
3 août—5, 8, 11, 14

Vente par le Shérif de la Paroisse d'Orléans, à l'effet d'opérer un partage.

Succession de feu Henry Hattier, décédé, et de feue sa veuve, Mary Hunter, décédée. Julia J. Hattier vs Mary Anne Alice Hattier & als.

ACTION EN PARTAGE.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—Nos 17,741 & 18,837—En vertu d'un ordre de vente rendu le 13 de août 1865, ... de vente en deux autres ordres, rendus le 1er et 3 de juin 1865, et émané en vertu d'un autre ordre, rendu par l'honorable Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans ... daté du 14 de juillet 1865, par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans les dites successions, je procéderai le SAMEDI, vingt six d'août 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'effet d'opérer un partage, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit:

1o—Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Plaisance, des Bons Enfants, Mandeville et d'Amour, mesurant vingt six pieds huit pouces de face à la rue d'Amour, sur cent cinq pieds de profondeur.

Ensemble avec la maison et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une jolie maison basse à étage couverte en ardoises, ayant un ... de ... dans chambres et salon, sur le rez de chaussée. Une construction en bois à deux étages couverte en ... une chambre ... une salle à manger, ... chambres au premier, dix ... et ... chambres ... guise de ... gallons, cour pavée, jardin.

Cette propriété appartient à la dite succession au moyen de l'acquisition que le défunt en avait faite à la vente publique faite par le Shérif de la Paroisse d'Orléans, le 31 mars 1855 dans l'affaire de ... au rapport ... Vve ... dont ... de la Nouvelle Orléans.

2o—Un terrain situé au faubourg Montégut, dans le Troisième District de cette ville, la rue Montégut, entre les rues Cona-Chère (aujourd'hui Royale) et Morean (aujourd'hui de Chartres) mesurant vingt-neuf ... quarante pieds de face au ... sur ... de face à la rue ..., sur cent ... pieds ... de profondeur du côté de la rue Cana ... et ... pieds ... dans ... d'aujourd'hui ... sur ... côté par ... l'autre ... de ... de ... et Jacques Saye.—Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La dite portion le No 11.

Cette propriété appartient à la dite succession au moyen de l'acquisition que la défunte en avait faite de sieur ... Zénon Nivette, par acte au rapport de Joseph Cuvillier, notaire public en cette ville, en date du 4 décembre 1845.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à six, douze et dix-huit mois de crédit, avec hypothèque sur la propriété vendue, et intérêt au taux de 8 p. % l'an de la vente jusqu'à échéance, et à défaut de paiement à l'échéance, ... de ... à ... jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées et les polices transférées aux vendeurs.

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
3juillet—5, 12, 19, 26 août

Henry Larquié vs Edward Diemé.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No 17,...—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI quinze d'août 1865 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le deuxième District de cette ville à l'angle des rues Bourbon et des Ursulines, ayant, mesure française, soixante pieds de face à la rue Bourbon sur quatre vingt dix pieds de profondeur et face à la rue des Ursulines.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits privilèges &c.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

ALFRED SHAW,
Shérif de la paroisse d'Orléans
14 juillet—22 24 8.15a

Henry Larquié vs Jules Hénit.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans, No 16,4..—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus à Alfred Shaw, ci-devant shérif et par celui-ci à moi transféré, je procéderai le JEUDI trente et un d'août 1865 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlot borné par les rues St. Paul, Hevia, Girod et Perdido—Les dits terrains sont désignés par les Nos Un et Deux de l'îlot Trente-deux, d'après un plan dressé par C. A. de Armas, architecte, le 24 de mars 1851, et déposé en l'étude de A. Mazureau, ci-devant notaire public en cette ville, dans recours.

Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun trente-six pieds de face à la rue St Paul—aujourd'hui Liberty—sur une profondeur de cent ... pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant, ainsi qu'il appert plus amplement d'un acte au rapport de E. Barnett, et devant notaire public en cette ville, en date du 22 de mars 1862.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

CHARLES BIENVENU
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
21 juillet—août 9. 16. 23. 27. 31

Adrien Cassard vs V. Maignane.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 17,...—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Alfred Shaw, ci-devant shérif et par celui-ci à moi transféré, je procéderai le JEUDI, dix-sept d'août 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un lot de terrain situé dans le Troisième District de cette ville, sur le Chemin de Gentilly, désigné par le numéro Sept, borné par les rues Maverie, White et Wilkinson et l'Avenue de Londres, d'après un plan dressé par L. H. Pilié, arpenteur, le 31 mars 1856 et déposé en l'étude de E. Barnett, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit lot mesure, mesure américaine, trois cent vingt pieds de face aux rues White et Wilkinson et trois cent dix huit pieds dix pouces et cinq lignes à la rue Havana et à l'Avenue de Londres.

Ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette vente étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournira son obligation, avec caution bonne et solvable portant intérêt au taux de 8 p. % jusqu'à l'échéance, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement.

Le dit acquéreur paiera au comptant, au moment de l'adjudication, les frais d'annonces, de shérif et de greffier et ... s'élèvent ... le montant de ... de ... de ...

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
21 juillet—août 4, 8, 12, 17.

Hôtel St-Charles,

TENU PAR

A. MOUTIENEN,

VINS, LIQUEURS, &c., &c.

Ecurie pour 20 chevaux.

MILLE ... &c.